

côtes de l'Atlantique-Nord n'ont que trop bien démontré combien la pollution marine est préjudiciable à la flore et à la faune, de même qu'aux régions côtières.

Selon le droit international en la matière, le Canada exerce sa souveraineté sur toute l'étendue de son plateau continental, qui dépasse en certains endroits la limite des 200 milles marins. Au cours de la session tenue à Genève en 1975, le pays s'est dit prêt, dans le cas où l'on parviendrait à mettre au point une formule ralliant le suffrage général, à procéder au partage, avec les pays en voie de développement, des revenus tirés de l'exploitation des

ressources non biologiques du plateau continental au-delà de 200 milles.

Si les progrès ont semblé peu encourageants, il faut se rappeler que le droit de la mer constitue peut-être pour la communauté internationale la question juridique la plus complexe qu'il lui ait été donné de traiter. Les Première et Deuxième Conférences des Nations Unies sur le droit de la mer, respectivement tenues en 1958 et 1960, ont vu leurs assises prolongées vers la fin de 1973 par l'ouverture de la Troisième Conférence sur le droit de la mer. Un bref examen des travaux de la conférence au cours des trois dernières années, à Caracas, Genève et

New York, démontre à lui seul l'ampleur des problèmes posés. Le rajustement de leurs positions par certaines délégations est cependant de bon augure, et il est rassurant de constater que les diverses commissions sont parvenues à un consensus sur un certain nombre de questions. Il est, d'autre part, permis d'espérer que les discussions officieuses qui seront amorcées le 28 février à Genève permettront de repenser le système de gestion du patrimoine commun de l'humanité et contribueront au succès des négociations de la prochaine session de la conférence, qui doit s'ouvrir en mai prochain à New York. (A.T.H.)

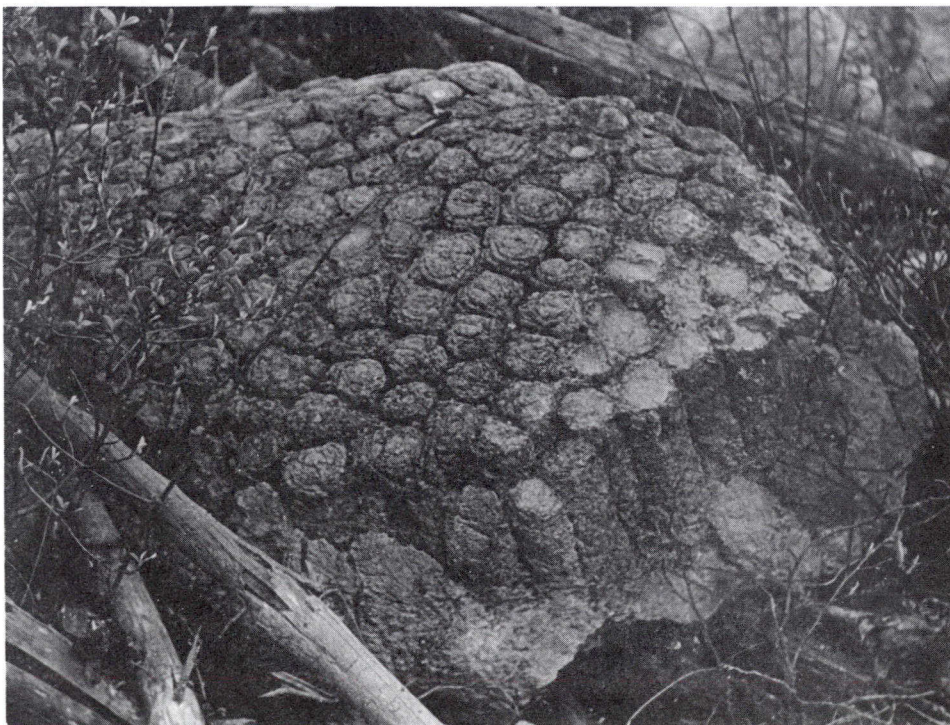
Découverte d'algues datant de l'ère préhistorique

Deux blocs de stromatolites, vieux de quelque 1,5 milliard d'années, ont récemment été découverts sur un terrain de la *Great Lakes Paper Company* jouxtant un chemin forestier, près du lac Disraeli, à environ 70 milles au nord-ouest de Thunder Bay (Ontario).

Ces fossiles connus sous le nom de "conophytos" ou "conophytes" et apparaissant dans le Groupe précambrien du Sibley, seront exposés en permanence à la Galerie de paléontologie des invertébrés du *Royal Ontario Museum* (ROM) de Toronto lorsque les rénovations en seront terminées.

L'extraction des deux spécimens (le plus gros pèse plus d'une tonne) et leur transport jusqu'au musée ont été rendus possibles grâce à la collaboration de la *Great Lakes Paper Company*. Des ouvriers de la société se sont chargés de ces opérations. Placés dans des caisses à claire-voie, les deux blocs ont pu être transportés par camion, sans dommages.

Selon M. Desmond Collins, conservateur du Service de paléontologie des invertébrés, la vie au Précambrien sera un des centres d'intérêt de la galerie rénovée, et les stromatolites compteront parmi les principaux spécimens qui y seront exposés.



Entente pour la fabrication au Canada de monnaie étrangère

Le ministre des Approvisionnements et Services, M. J.-P. Goyer, a annoncé, le 3 février, que la Monnaie royale canadienne a conclu des ententes avec plusieurs pays en vue de la fabrication de 650 millions de pièces de monnaie et de flans. Il s'agit là des plus importants marchés octroyés à la Monnaie royale canadienne par des pays étrangers.

Ces contrats d'une valeur de 6 millions \$ ont été accordés par le Bangladesh, la Barbade, Costa Rica, Israël, le Nicaragua, Panama et le Portugal. La production de ces pièces est déjà en cours et la livraison s'échelonne jusqu'en 1978.

"Ces contrats, obtenus grâce au bon travail de la nouvelle division du Marketing de la Monnaie royale canadienne, auront un impact favorable sur la main-d'oeuvre de la Corporation, en 1977," a souligné M. Goyer. Ces commandes représentent une augmentation substantielle de la production et apporteront du travail additionnel dans les trois ateliers de la Monnaie royale canadienne, à Ottawa, à Hull et à Winnipeg.

"Nous avons réussi une percée importante sur le marché international et nous entendons redoubler d'efforts dans le but d'attirer encore plus de travail dans nos trois ateliers", a conclu M. Goyer.

. Le Canada a augmenté, en février, ses exportations de pétrole brut aux É.-U.; celles-ci sont passées de 6 000 à 315 000 barils par jour.